

A

(N^o 277)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 9 MAI 1837. .

RAPPORT de la commission des naturalisations fait par
M. EUGÈNE DESMET, sur la demande du sieur Jean-Baptiste
Buffet.

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Baptiste Buffet, garde champêtre de la commune de Vresse (province de Namur), demande la naturalisation ordinaire.

Né à Sedan (France), le 3 germinal an 1x, de parents français, il fut déposé par eux à l'hospice de Sedan, d'où il fut mis en nourrice chez un habitant de la commune de Vresse, avec lequel il a continué de vivre jusqu'à l'âge de 25 ans, époque de son mariage ; et depuis lors il a toujours résidé dans la même commune.

Il conste que c'est par ignorance qu'il n'a pas satisfait à la loi pour faire sa déclaration dans le temps prescrit, et tous les avis sont favorables à sa demande.

LE RAPPORTEUR,

EUG. DESMET.

LE PRÉSIDENT,

FALLON.